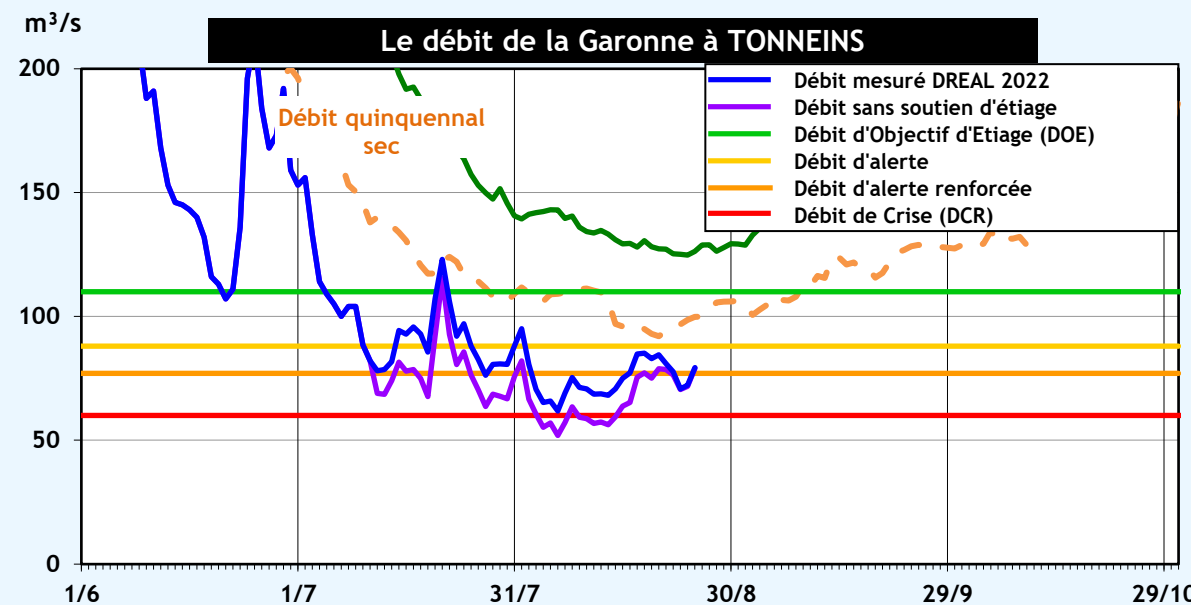


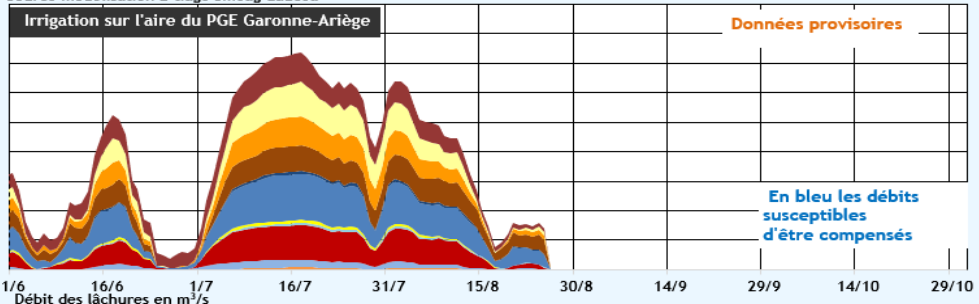
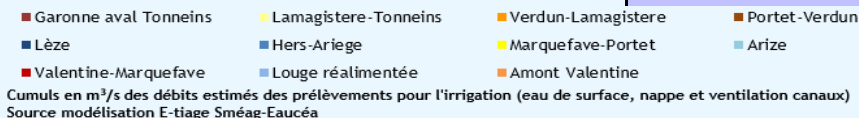
| Tendance sur les affluents | |
|--|--|
| Garonne pyrénéenne <i>Tarissement</i> | |
| Salat <i>Tarissement</i> | |
| Ariège <i>Hydroélectricité</i> | |
| Tarn/Aveyron <i>Tarissement</i> | |
| Lot <i>Hydroélectricité</i> | |
| Affluents Gascons <i>Fluctuations</i> | |



| Ressources | |
|---|----------------------------|
| Le Sméag dispose en 2022 pour réalimenter la Garonne de : | |
| 1- Par l'Ariège (IGLS + Naguilhes) : | 53.23 hm ³ |
| 2- Par la Garonne amont (lac d'Oô) : | 8.39 hm ³ |
| 3- Par l'Arize (Filhet) : | 0.5 hm ³ |
| 4- Par l'Ariège via l'Hers Vif (Montbel) : | 0 hm ³ (15/09) |
| 5- Par le Touch : | 1 hm ³ (15/08) |
| 6- Par le Tarn via le Thoré (Saints-Peyres) : | 2.5 hm ³ |
| 7- Par le Tarn via l'Agout (Raviège) : | 6 hm ³ (21/09) |
| Total restant : | 29.3 hm³ |
| Volume consommé : | 42.3 hm³ |

Des pluies accompagnant la fin de l'irrigation

La campagne d'irrigation 2022 a commencé très tôt (début juin) et s'est maintenue à des niveaux importants jusqu'au 15 août en dehors des rares passages pluvieux. Le pic de consommation s'est produit à la mi-juillet avec 15 jours d'avance et plus de 35 m³/s en prélèvements agricoles hors des bassins Lot, Tarn et rivières de Gascogne. Cette précocité s'explique par le temps chaud et sec et des semis précoces. Les fortes températures ont favorisé un développement rapide des cultures. À partir du 15 août l'irrigation diminue, les stades critiques étant atteints sur la majorité des surfaces, mais aussi en raison de la pression exercée par les mesures de restriction de prélèvement. Les pluies des quinze derniers jours et la baisse des températures ont permis de diminuer fortement le besoin en eau des plantes. La fin de l'irrigation est prévue fin août et début septembre,



soit avec une quinzaine de jours d'avance par rapport aux années précédentes. L'importance du soutien d'étiage cette année (déjà 42 millions de m³ mobilisés) a sécurisé l'irrigation en évitant des interdictions drastiques de prélèvement qui auraient été ordonnées par les préfets en Garonne, sur ces canaux, et dans sa nappes, dès la mi-juillet sans le soutien d'étiage. Le travail avec les chambres d'agriculture permet au Sméag d'anticiper la demande en eau pour l'irrigation et de mieux piloter le soutien d'étiage.